

Date de dépôt : 8 décembre 2021

**Réponse du Conseil d'Etat
à la question écrite urgente de M. Thomas Wenger : 23 600 tulipes
varoises aux Automnales en pleine urgence climatique !**

Mesdames et
Messieurs les députés,

En date du 12 novembre 2021, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une question écrite urgente qui a la teneur suivante :

Alors que la COP26, 26^e conférence annuelle de l'ONU sur le climat, bat son plein à Glasgow. Alors que le canton de Genève a décrété l'urgence climatique en décembre 2019. Alors que la stratégie climatique cantonale a été révisée dans le cadre du plan climat cantonal 2030 – 2^e génération. Alors que ce dernier comprend des objectifs plus ambitieux qui seront atteints grâce à des mesures concrètes et à l'implication de l'ensemble des acteurs et actrices du territoire (collectivités publiques, partenaires du secteur privé, ainsi que la population). Alors que nous sommes en pleine urgence climatique et environnementale. Alors que nous vivons l'érosion de la biodiversité...

...les Automnales se réjouissent d'accueillir 23 600 tulipes en provenance du Var !

RÉPONSE DU CONSEIL D'ÉTAT

Le complexe d'exposition de Palexpo SA (ci-après : Palexpo) est un outil clé de promotion économique, culturelle et sportive pour le canton de Genève et sa région, dont l'Etat est actionnaire à 79%.

Palexpo héberge et gère la manifestation *Les Automnales*, qui remplace depuis 2009 la Foire de Genève. *Les Automnales* sont un événement commercial ouvert à des exposants actifs dans divers domaines comprenant notamment les arts ménagers; à cette occasion, de nombreux ateliers, jeux, spectacles, initiations et démonstrations sont offerts au public.

L'édition 2021 des *Automnales* comprenait trois invités d'honneur, dont le département français du Var. Ce dernier a souhaité promouvoir non seulement son patrimoine, ses savoir-faire, ses traditions et ses produits du terroir, mais aussi son secteur économique lié à l'horticulture, dans la mesure où le Var est le premier producteur français de fleurs coupées.

En tant qu'actionnaire, l'Etat n'est pas en mesure d'intervenir dans la gestion opérationnelle de Palexpo et encore moins auprès des exposants d'une manifestation en particulier. Il veille toutefois à ce que les outils à sa disposition soient utilisés conformément à ses orientations stratégiques.

Palexpo s'engage depuis plusieurs années à développer et à promouvoir ses activités dans une optique de développement durable; tant son infrastructure que ses manifestations sont certifiées.¹

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite, Mesdames et Messieurs les Députés, à prendre acte de la présente réponse.

AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancelière :
Michèle RIGHETTI

Le président :
Serge DAL BUSCO

¹ <https://palexpo.ch/fr/developpement-durable>